



Je soussigné, Gaëtan BREE, représentant le **Groupe PAREDES**, 1 rue Georges Besse, 69740 GENAS déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Manchette PE

Références :

614012 - 936575

Satisfont aux exigences essentielles de santé et de sécurité du Règlement EPI UE 2016/425 actuellement en vigueur en tant que

**Equipements de Protection Individuelle de catégorie 1
Pour risques mineurs seulement**

Fait à Genas, le 16 novembre 2022



Gaëtan BREE

Responsable Hygiène Sécurité Environnement